

Organisation : La FRI en partenariat avec le groupe "Tourisme rural" composé de représentant-e-s des associations suivantes :

- **Canton de Berne** *Direction de l'économie publique (ECO), Office de l'Agriculture et de la Nature (OAN)*
- **Canton du Jura** *Département de l'Economie, de la Coopération et des Communes (DECC), Service de l'économie rurale (ECR)*
- **Chambre d'agriculture du Jura bernois (CAJB)**
- **Chambre jurassienne d'agriculture (CJA)**
- **Jura Bernois Tourisme**
- **Jura Tourisme**
- **Parcs régionaux du Chasseral et du Doubs**

Prix : abonné-e FRI: inclus dans l'abonnement
non abonné-e FRI: Frs 100.— contre facture

A cela, s'ajoute le prix du repas (inclus eau et café) qui s'élève à Frs 20.-- par personne et qui est à charge des participants. L'encaissement du repas se fera sur place.

Cette journée se déroule en étroite collaboration avec les apprenantes de 3^{ème} année de gestionnaire en intendance.

Les inscriptions peuvent se faire par téléphone au 032/420.74.12, par fax au 032/420.74.01, par courriel p-o.donze@jura.ch en indiquant les données mentionnées ci-dessous ou en retournant le bulletin d'inscription à la Fondation rurale interjurassienne, M. P. O. Donzé, case postale 65, 2852 Courtemelon jusqu'au 26 octobre 2007 (dernier délai)

Nom : Prénom :

Adresse :

NPA/Localité :

Tél. : Courriel :

Abonné-e FRI

Non abonné-e FRI

Case Postale 65
2852 Courtételle
T 41 32 420 74 20
F 41 32 420 74 21
info@fri.ch
www.fri.ch

Fondation
Rurale
Interjurassienne

COURTEMELON LOVERESSE

FORUM TOURISME RURAL

Perspectives, exigences, satisfactions et motivations

Jeudi 8 novembre 2007 de 09h00 à 16h00

Fondation Rurale Interjurassienne (FRI)

2852 Courtemelon (Delémont)



Le forum s'adresse aux:

- paysannes et paysans intéressés par le tourisme rural,
- personnes actives dans les milieux agricoles et touristiques,
 - associations et prestataires en tourisme rural,
- organisations concernées par le développement durable,
 - administrations publiques.

Le tourisme rural se développe dans le canton du Jura et dans le Jura bernois. La demande pour le tourisme doux est en constante augmentation et la communication "tourisme vert" est un élément incontournable pour notre région. Cette dernière bénéficie d'atouts importants, que ce soit au niveau de la qualité des paysages, du cheval, des produits du terroir, du patrimoine bâti. Les valeurs de notre patrimoine rural rencontrent l'intérêt du public qui se manifeste lors des fêtes traditionnelles telles que le Marché Concours, la Foire de Chaidon ou la St-Martin. Simultanément, la pression sur les milieux agricoles est importante et la diversification des activités représente une solution pour un certain nombre d'exploitations. Le tourisme rural représente donc une des options de diversification. A l'heure où la législation fédérale allège les contraintes au niveau de l'aménagement du territoire, de nouvelles possibilités sont offertes aux familles paysannes pour leur permettre de franchir ce pas.

Programme du 8 novembre 2007

Dans ce contexte, des questions se posent :

- Quelles perspectives de développement du tourisme rural?
- Quelles difficultés et satisfactions vécues dans la mise en place d'un projet?
- Quelles conditions requises pour devenir prestataire en tourisme rural?
- Qui fait quoi au niveau régional et où trouver du soutien?
- Quelles prestations offrir et à quelle qualité?
- Quelles sources possibles de financement?
- Quelles législations en vigueur?
- Quels outils disponibles afin de réaliser et d'assurer le suivi d'un projet?

Objectifs

- Définir les exigences à remplir pour devenir prestataire.
- Contribuer à la définition d'une stratégie pour favoriser le développement du tourisme rural dans le Jura et le Jura bernois.
- Recenser les besoins en matière de formation et de conseil.

Contenu et références

- Programmes de développement économique des cantons de Berne et Jura.
- Programme de mise en œuvre de la nouvelle politique régionale.
- Tourisme rural dans la politique agricole cantonale.
- Possibilités de financement.
- Modifications de la législation fédérale sur l'aménagement du territoire.
- Formation et conseils aux prestataires, besoins et possibilités.
- Expériences en Suisse.

9h00	Mot de bienvenue et introduction à la thématique de la journée.	Etienne Klopfenstein, Olivier Girardin, FRI
9h15	Le Tourisme rural dans le développement économique du Canton du Jura.	Michel Probst, Ministre du DECC, JU
9h25	Le Tourisme rural dans le développement économique du Jura bernois.	André Nietlisbach, Secr. général à la Dir. de l'ECO, BE
9h35	Le tourisme rural en tant qu'option de diversification pour l'agriculture dans le Jura et le Jura bernois.	Vincent Eggenchwiler (CJA) et Jean-Michel Carnal (CAJB)
9h50	Tourisme rural dans l'Arc Jurassien: quelles perspectives à long terme ?	Prof. Jean-Claude Seewer, Ecole Suisse de Tourisme, Sierre
10h20	Pause.	
10h40	Les dispositions légales et les sources de financement dans le Jura et le Jura bernois.	Bernard Beuret, ECR et Samuel Winkler, délégué OAN
11h00	Les possibilités de financement d'initiatives liées au tourisme rural par l'Aide Suisse aux Montagnards (ASM).	André Veillon et Willy Streckheisen, ASM
11h15	Témoignage d'un exploitant agricole ayant développé des prestations en tourisme rural dans la Suisse romande.	J.-M. Bovay, Dèmoret
11h30	Témoignage d'une exploitante agricole ayant développé des prestations en tourisme rural dans l'arc jurassien.	Myriam Cattin, Le Cerneux-Weusil
11h45	Témoignage d'un exploitant agricole ayant développé des prestations de tourisme rural avec des partenaires dans l'arc jurassien.	Henri Spychiger, Mont-Crosin
12h00	Questions et introduction aux ateliers.	Olivier Girardin, FRI
12h30	Repas.	
13h45	Ateliers en parallèle (<i>selon nombre de participants</i>) - Développer une activité en tourisme rural: perspectives, exigences, difficultés, satisfactions et motivations (quelles sont les conditions nécessaires pour se lancer dans une activité ?).	Animateurs et animatrices FRI
14h45	Retour des ateliers en plenum.	Rapporteurs d'ateliers
15h30	Discussion, synthèse de la journée et suite.	Modératrices : Michèle Zufferey, AGRIDEA et Pauline Gigandet, FRI
16h0	Clôture du forum.	

